



convocation a un entretien avec mise a pied

Par viny, le 13/08/2009 à 09:56

Bonjour,

j'ai ete convoquee par ma responsable qui m'a fait part d'une convocation pour un entretien prealable a sanction pouvant aller jusqu au licenciement fixé a une certaine date avec dispense d activite

Je n'ai que signe la lettre sans annoter la date et la mention "reprise en main propre".

De ce fait, la RH m'a envoye un courrier recommande avec une nouvelle date pour l entretien mais a mon ancienne adresse donc le courrier leur ai revenu.

Elle m'a laisse un message repondeur me demandant de lui transmettre ma nouvelle adresse, ce que j ai fait.

Je viens de recevoir un recommande avec une nouvelle date d'entretien.

La mise a pied dure de ce fait.

Est ce que tout cela est dans la legalite?

Je veux en avoir la certitude car plus la mise a pied est longue, plus cela s'annonce mal, non?

Merci de vos reponses,

Bonne journee.